



DVV International

Education for Everyone. Worldwide.  
Lifelong.

DVV International  
Bureau National Togo  
Agbalepedo, Rue de la fraternité  
(Face ANADEB)  
05 B.P.1189, Lomé/Togo  
Tel.: +228 22 55 58 54  
[www.dvv-international-ao.org](http://www.dvv-international-ao.org)

# **Recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration des matériels didactiques de formation des adultes sur l'agriculture et la transformation des produits agricoles**

## **Termes de Référence**

**Août 2026**

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Au Togo, selon les résultats de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), le taux d'alphabétisation était de 66,5% en 2018. Il en résulte par conséquent un taux d'analphabétisme de 33,5% et touche plus les femmes (44,9%) que les hommes (20,0%).

L'adoption de la nouvelle Stratégie nationale d'alphabétisation et d'éducation non formelle (SNAENF) 2024-2028 arrimée au Plan sectoriel de l'éducation (PSE) 2020-2030 a permis de renforcer les ambitions du gouvernement en matière d'alphabétisation et de l'éducation non formelle (AENF) en prenant en compte les nouveaux enjeux et défis nationaux et internationaux.

En effet, la dynamique engagée par le gouvernement pour faire face au phénomène d'analphabétisme surtout chez les femmes vise à répondre aux nouvelles exigences de l'ambition 2 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui tirent leurs inspirations des objectifs internationaux, notamment, les Objectifs de développement durable (ODD), les réformes de l'UEMOA ; l'agenda 2063 de l'Union Africaine ; la stratégie continentale de l'éducation 16/25 ; la Stratégie 2024 pour la Science, la Technologie et l'Innovation pour l'Afrique ; le programme 2030 des Nations-Unies.

Parmi les priorités retenues pour parvenir à ces ambitions, un accent particulier est mis sur le renforcement de la qualité des offres éducatives dans une approche d'apprentissage inclusif, tout au long de la vie pour un développement durable.

L'agriculture représente plus de 40 % du PIB togolais et occupe près de 65% de sa population active. La superficie cultivable au Togo est évaluée à 3,6 millions d'hectares, soit 60% de la superficie globale du pays dont 41% (1,4 millions d'hectares) sont seulement emblavés (Ministère de l'agriculture). Compte tenu de l'importance de ce secteur dans l'économie nationale, il a été jugé opportun de mettre en place des stratégies adéquates pour améliorer la production et la productivité agricole.

Les ambitions de DVV International en matière d'alphabétisation fonctionnelle sont en parfaite cohésion avec les priorités de l'Etat togolais. C'est dans ce sens qu'elle prévoit contribuer à la dynamisation de l'alphabétisation fonctionnelle à travers la mise à disposition des matériels didactiques qui serviront à former les apprenants des centres d'alphabétisation sur des thématiques pertinentes pour le quotidien des apprenants, notamment la production et la transformation des produits agricoles.

C'est à ce titre qu'il est recherché un consultant national pour l'élaboration de ces matériels didactiques sur les thématiques de production et de transformation des principaux produits agricoles.

- Les thèmes de production devront concerner les cultures suivantes : la production de maïs, de riz, d'arachide, de soja et de manioc.

- Les thèmes de transformation des produits agricoles porteront sur les techniques de transformation du manioc, de l'arachide, du riz et du soja en vue de dynamiser l'économie locale.

## **II. Objectif et étendue de la mission**

### **II.1 Objectif général**

Doter le sous-secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle des matériels didactiques complémentaires sur les thématiques de production et de transformation agricole adaptés à la formation des adultes.

### **II.2 Etendue de la mission**

Cette mission sera menée de concert avec DVV international pour se conformer à ses exigences, et avec la Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DGAENF) pour se conformer aux normes institutionnelles en matière d'élaboration des matériels didactiques. Elle pourra se réaliser en trois étapes à savoir :

#### **Etape 1 : Elaboration du manuel de formation**

Il s'agira à ce niveau de :

- Pour la production agricole, élaborer deux manuels de formation simplifiés et illustrés adaptés à la formation des adultes (un manuel du formateur et un manuel de l'apprenant) portant sur la production **du maïs, du riz, de l'arachide, du soja et du manioc** ;
- Pour la transformation des produits agricoles, élaborer deux manuels de formation simplifiés et illustrés adaptés à la formation des adultes (un manuel du formateur et un manuel de l'apprenant) portant sur la transformation des produits agricoles tels que **le manioc, l'arachide, le riz et le soja** ;
- Animer l'atelier de pré-validation des manuels élaborés avec toutes les parties prenantes.

#### **Etape 2 : Processus de validation des manuels élaborés :**

Les premiers drafts des manuels élaborés seront pré-validés par les différentes parties prenantes puis testés dans les centres d'alphabétisation. Après les tests, les manuels pourront être améliorés puis soumis à la validation finale.

### III. But visé

Les manuels à élaborer devront servir à renforcer les compétences techniques et pratiques des apprenants des centres d'alphabétisation en matière de production et de transformation agricole. Ainsi, après les cours pratiques sur ces manuels, ils seront capables de :

- améliorer leur production de maïs, du riz, d'arachide, de soja et de manioc ;
- rentabiliser leurs activités de transformation des produits agricoles tels que le **maïs, le manioc, l'arachide, le riz et le soja.**

### IV. METHODOLOGIE DE LA MISSION

La méthodologie repose d'abord sur l'analyse des différents matériels didactiques disponibles dans le sous-secteur de l'AENF. Ensuite, le processus sera conduit de façon participative avec l'implication de toutes les parties intervenant dans le domaine : ministères impliqués, organisations de la société civile, et d'autres partenaires techniques et financiers.

### V. Livrables

Les livrables attendus de cette mission sont :

1. Pour la production agricole : un manuel du formateur et un manuel de l'apprenant
2. Pour la transformation des produits agricoles : un manuel du formateur et un manuel de l'apprenant.
3. Un rapport de mission

### VI. Profil du/de la consultant (e)

Le /la consultant(e) qui souhaite postuler doit être une personne physique ou morale ayant une expertise en matière d'élaboration des matériels didactiques dans le secteur de l'éducation des adultes (alphabétisation et éducation non formelle). La mission de consultation doit être conduite par un/une consultant(e) ou un cabinet dont le consultant principal doit avoir un niveau universitaire d'au moins BAC+4 en sciences humaines ou sciences de l'éducation et des expériences avérées en élaboration des documents de formation technique conformes aux exigences de l'Etat togolais.

Le/la consultant (e) doit :

- Avoir une bonne maîtrise du système éducatif en général et de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle en particulier ;
- Avoir au moins 3 ans d'expériences dans la conduite des activités de consultation en alphabétisation et éducation non formelle;

- Avoir une expérience significative en matière d'élaboration des documents techniques de formation des adultes;
- Avoir réalisé au moins 2 missions similaires ;
- Avoir une maîtrise parfaite des documents de politique et de stratégie ;
- Maîtriser les normes et protocoles d'élaboration des manuels de formation ;
- Avoir une bonne aptitude à transférer des connaissances tout en tenant compte du contexte social et culturel ;
- Avoir une bonne capacité à communiquer couramment en français ;

## **VII. Soumission des offres**

### **VII.1 Offre technique**

L'offre technique doit comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de soumission dûment signée et adressée au Directeur national de DVV International ;
- Une note de compréhension des TDR, explicitant la méthodologie envisagée pour produire les résultats attendus de la mission, présentant un projet de plan de travail et un calendrier précis de livraison des produits de la consultation, et détaillant les attentes du consultant en matière de collaboration avec les parties prenantes ;
- Un CV à jour dûment signé ;
- Les pièces de conviction (attestations de référence de missions/d'expériences similaires menées, attestation de régularité fiscale, etc.) ;

L'offre technique ne devra pas excéder 20 pages, rédigées dans une police et taille lisible (Arial 12, interligne 1,15).

### **VII.2 Offre financière**

L'offre financière devra comprendre toutes les charges liées à la conduite de la mission y compris le matériel nécessaire, la rémunération et les frais de déplacement, de communication du/de la Consultant(e). Elle devra être présentée, en Franc CFA, en Hors taxes et en Toutes Taxes Comprises.

Les frais liés à l'organisation de l'atelier (logistique et frais divers) ne font pas partie de l'offre financière.

## **VIII. Confidentialité**

Les documents et autres informations ayant servi à l'exécution de la mission, de même que les livrables restent la propriété exclusive du commanditaire. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable de celui-ci.